

Service émetteur : Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Date : Rennes, le 3 septembre 2021

SMPEPCE

(0089)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mercredi 18 août 2021 à 09h48
Installation	CAP	000040	RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE)	par :	EDDY SZYMCZAK
Point de surveillance	P	000000063A3	RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE)	Type visite :	AU
Localisation exacte	STATION LOCAL ENREGISTREUR ROBINET EB			Motif :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	19,0 °C		25,00		22,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH			5,50	9,00

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : TOXB (Code SISE : 00160269)

Dossier : 21.3667.1

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Anatoxine A dans la biomasse	Non détecté µg/L				
Anatoxine A dissoute	Non détecté µg/L				
Anatoxine A totale	<SEUIL µg/L				
Cylindrospermopsine dans la biomasse	<0,010 µg/L				
Cylindrospermopsine dissoute	<0,10 µg/L				
Cylindrospermopsine totale	<SEUIL µg/L				
Microcystine-LR dans la biomasse	0,051 µg/L				
Microcystine-LR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-LR totale	0,051 µg/L				
Microcystine-RR dans la biomasse	0,025 µg/L				
Microcystine-RR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-RR totale	0,025 µg/L				
Microcystine-YR dans la biomasse	<0,010 µg/L				
Microcystine-YR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-YR totale	<SEUIL µg/L				
Saxitoxine dans la biomasse	<0,20 µg/L				
Saxitoxine dissoute	<2,0 µg/L				
Saxitoxine totale	<SEUIL µg/L				
Somme des microcystines analysées	0,075 µg/L				
Sulfonate de perfluorooctane	<0,005 µg/L				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Nickel	2,6 µg/L				

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00154242)

Eau brute, avant traitement, conforme aux exigences de qualité en vigueur. A noter que les analyses mettent en évidence la présence de traces de toxines algales.

**Pour le DGARS, et par délégation
l'Ingénieur du Génie Sanitaire**

signé

Benoît CHAMPENOIS